

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CEZAY DU 20 JUILLET 2026

Le vingt juillet deux mille vingt-six à 20 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. Laurent TALLARONT, Maire.

Monsieur le Maire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite le 16 juillet 2026, dans les formes et délais prescrits par la loi ;
- les délibérations ont été affichées, par extrait, le lendemain.

PRÉSENTS : Laurent TALLARONT, Adrien COUDOUR, Marc Jean THOMAS, Emmanuelle PAILLON GLATZ, Véronique GAUMONT, Aurélie THOMAS, Cédric SOUCHON, Sergio FERNANDES-RIOS, Sanny FRANSEN, Aurélie SIMON

POUVOIR : Laurence PERRIN représentée par Laurent TALLARONT

SECRÉTAIRE : Marc Jean THOMAS

Approbation du procès-verbal du 6 juillet 2026 :

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le procès-verbal de la séance précédente. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal du 6 juillet 2026 est adopté à l'unanimité des membres présents.

COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier de Loire Forez agglomération demandant la désignation d'un élu pour siéger à la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT).

Les missions principales de la CLECT sont d'établir un rapport portant évaluation des charges financières transférées à l'EPCI ou aux communes membres de l'EPCI dans le cadre des compétences qui leur sont dévolues.

Cette commission est composée de membres des conseils municipaux des communes.

Dans sa séance du 21 avril 2026, le conseil communautaire a proposé de fixer le nombre de représentants pour les communes de moins de 5000 habitants à un représentant.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil municipal :

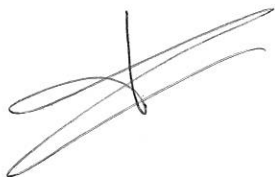
- Désigne Adrien COUDOUR comme représentant de la commune à la CLECT.

SOMMAIRE DES DELIBERATIONS :

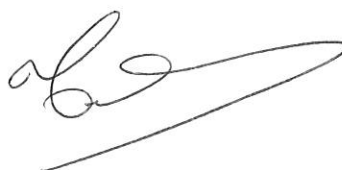
DE_033_2026 : COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

La séance est clôturée par Monsieur le Maire à 20h45.

Le Maire, Laurent TALLARONT

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'L' shape with a horizontal stroke extending to the right.

Le Secrétaire, Marc Jean THOMAS

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, looping 'M' shape with a horizontal stroke extending to the right.